

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019
DELIBERATION N° 17

L'an deux mil dix-neuf, le douze juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (jusqu'à 19h20), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 17h51), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h00), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (à partir de 19h20) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 17h51) ; Mme TAIEB par M. par MASSONDE, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO, Mme CAPDEVIELLE par M. ARTIAGA ; M. PALLAS par M. DUZERT (à partir de 19h00).

Le Maire

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de Mme Bisauta,

OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE – Prêt des photos de l'exposition « L'apiculture dans le monde » d'Eric Tourneret – Approbation d'un modèle-type de convention.

Suite à l'évènement « L'abeille, notre précieuse sentinelle », qui s'est tenu en 2017 à Bayonne, plusieurs expositions du photographe Eric Tourneret ont été présentées sur des lieux publics.

Parmi elles, l'exposition à la Poterne sur le thème de l'apiculture dans le monde regroupait 41 photos. Celles-ci ont été imprimées par la Ville, sur du dibond, aux dimensions de 90 x 1 000 cm. Cette exposition photographique fait régulièrement l'objet d'une demande de prêt de la part d'autres communes ou structures notamment du Pays Basque.

Afin de permettre à cette exposition de circuler, un contrat prévoyant une cession des droits d'auteur des photos a été conclu avec le photographe pour une durée de trois ans (délibération du 26 octobre 2017).

Ainsi, pour mettre à disposition les photos auprès des partenaires qui en font la demande, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver le modèle de convention qui régit le prêt des œuvres du photographe Eric Tourneret ; joint en annexe à la présente,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer chaque convention de prêt avec la structure qui en fait la demande.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne